



C.A.PRO.GA.
La Meunière



C.A.PRO.GA.
La Meunière

ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE

GESTION DES EAUX DU SITE

Dans le cadre de son dossier de régularisation, CAPROGA a confié l'étude de l'aménagement de son site à l'entreprise Meunier Colas, spécialiste dans le domaine de la gestion des eaux de voirie.

Considérant :

- Qu'il n'existe actuellement aucun dispositif de traitement des eaux de voirie sur le site,
- Que ce dossier ne relève pas d'une installation nouvelle, mais d'une installation existante faisant l'objet d'une régularisation administrative,
- L'avis du Service Eau Environnement Forêt du 17 Décembre 2018 considérant qu'il n'y a pas de réel inconvénient à amener directement les eaux de toiture dans le canal et pour les eaux de voiries, un séparateur à hydrocarbures peut suffire dans la mesure où la portion de canal peut-être confinée, surtout si les eaux de toiture ne viennent pas augmenter le débit,
- Un surcout estimé à environ 120 000 € pour la création d'un bassin de confinement nécessitant l'implantation de 2 pompes de relevage vu la configuration du site en pente,
- Que le déboisement occasionné pour la création du bassin de confinement peut supprimer un écran végétal contre les bruits générés par les activités du site.

Il a été décidé de retenir la solution suivante :

- Rejets des eaux de toiture dans le canal de Briare.
- Collecte et canalisation des eaux de voiries.
- Traitement des eaux dans 3 séparateurs hydrocarbures.
- Rejets des eaux traitées en 2 points.

Ci-dessous le plan de principe.

CAPROGA - AMILLY - MODIFICATION DU RESEAU D'EAU PLOUVIALES - SCHEMA DE PRINCIPE

